

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Projet de plateforme de valorisation de déchets verts

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL JTA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

JACQUET Jean-Charles

RCS / SIRET

4 4 9 8 2 6 6 9 2 0 0 0 1 3

Forme juridique: SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1 : Installation classée pour la protection de l'environnement. Sous catégorie b : Projet soumis à examen au cas par cas ICPE 2780.	Projet de plateforme de compostage des déchets verts. Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à déclaration 2780 (Rapport au tonnage broyé < 30 T/Jr)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La plateforme doit comprendre au minimum :

- Une aire (ou équipement dédiée) de réception/tri/contrôle des matières entrantes ;
- Une aire (ou équipement dédiée) de stockage des matières entrantes, adaptée à la nature de celles-ci ;
- Une aire (ou équipement dédiée) de préparation, le cas échéant ;
- Une aire (ou équipement dédiée) de fermentation aérobie ;
- Une aire (ou équipement dédiée) de maturation ;
- Une aire (ou équipement dédiée) d'affinage/criblage/formulation, le cas échéant.
- Une aire de stockage des composts et déchets stabilisés avant expédition, le cas échéant.

A l'exception de celles qui sont abritées dans un bâtiment fermé, ces différentes aires sont situées à 8 m au moins des limites de propriété du site.

La plate forme devra être en grande partie imperméabilisée afin de gérer les lixiviats ainsi que les eaux de ruissellement.

4.2 Objectifs du projet

Le projet est de créer une plate forme de compostage sur la communauté de commune de Champagnole Nozeroy Jura pour réceptionner les branchages et autres déchets verts des environs (communes, particuliers via les sictoms et professionnels) et de les revaloriser en compost. En effet le but étant de fabriquer un compost normé et utilisable en agriculture biologique (Norme NF U44 051).

Ce projet répond à une demande de plus en plus forte de la part des Instances Etatiques (Code de l' environnement) ainsi que de la population concernant la revalorisation et le traitement des déchets.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Préparation du terrain en vue de la création de la plate forme :

- Défrichage des espaces boisés (1.2 Ha maximum)
- Terrassement du terrain avec récupération de la terre végétale pour revalorisation
- Création de bassins de rétention (lixiviats, eaux de ruissellement et réserve incendie)
- Création de réseau hydraulique et électrique
- Imperméabilisation d'une partie des zones (moins d'un Ha)
- Création d'un hangar de stockage du produit fini
- Installation d'un pont bascule
- Création d'une haie arbustives sur le tour de la parcelle
- Clôture du site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les différents acteurs (professionnels ou collectivités) achemineront leurs déchets verts sur site.

Une pesée sur le pont bascule, avec contrôle des matières et Cerfa de traçabilité sera effectuée avant tout dépôt.

Direction la zone de stockage. Les déchets verts sont ensuite broyés et mis en andains. Suit une phase de fermentation aérobie relancée 3 ou 4 fois par retournement et rinjection des lixiviats. Une période de maturation permet de stabiliser le produit qui sera ensuite criblé et stocké en vue d'une commercialisation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet entre dans le cadre de la normalisation ICPE 2780 (Déclaration) au vu du tonnage prévu dans un premier temps (1000 à 3000 T/an soit moins de 30 T/jour)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
La parcelle en cours d'acquisition fait 22 000 m ² mais dans un premier temps, nous n'utiliserons que 10 000 m ² pour la valorisation des déchets verts.	m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Bornage en partie des parcelles ZA 0042 et ZA 0040 renuméroté ZA 67 et ZA 70.

Coordonnées géographiques¹

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Long. 46° 81' 23" 15 Lat. 58° 32' 86" 2

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☒

Non

☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Dans le cadre du projet d'extension de la carrière de Montrond, une étude d'impact a déjà été réalisée par le bureau Sciences Environnements. Nous vous joignons une attestation du dit bureau avec l'étude d'impact en question.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le site Natura 2000 (directives oiseaux et habitats) Reculée des Planches Près d'Arbois est situé à 3.7 km à vol d'oiseau.
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Terrassement prévu avec revalorisation de la terre végétale et utilisation de la pierre pour la création de la plate forme.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Défrichement de 1.2 Ha.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Défrichage de 1 Ha de pré-bois
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Trafic déjà existant au niveau de la carrière et de la cimenterie.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☒ ☐	☐ ☒	Une maîtrise totale du processus de compostage permet d'éviter les risques de dysfonctionnement et donc de nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Une partie des eaux de ruissellement sera récupérée pour la réserve à incendie.
	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les jus issus du compostage (lixiviats) seront stockés dans des bassins de rétentions et réinjectés dans les tas de compost au moment du retournement de ceux ci.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le terrain appartient à un agriculteur. Nous proposons ainsi de compenser sa perte de surface fourragère en réouvrant certains de ses champs en voie de fermeture.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments).

Mise en place de bassin filtrant pour les eaux de pluie afin de pallier aux effets de l'imperméabilisation des sols.
Incorporation des lixiviats (préalablement stockés dans un bassin) au tas de compost durant la phase de retournement pour enrichir en éléments fertilisants le produit.
Compensations agricoles, environnementales et économiques prises en compte dans le projet (Vu avec la DDT et la SAFER).
Plantation d'une haie en limite de parcelle afin d'optimiser le principe de corridor écologique (trame verte).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

Lors de la demande d'extension de la carrière de Montrond située à 300 mètres, une étude d'impact a été réalisée par le bureau d'étude Science Environnement. Cette étude englobait déjà le site de la future plate forme. C'est en échangeant avec le gérant de la carrière que nous avons décidé d'entamer les démarches. Le choix du terrain n'est pas anodin. Nous sommes loin de toutes habitations, des zones de protection de biodiversité et attenant à une carrière et une cimenterie.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet

Attestation d'étude d'impact déjà réalisée pour l'extension de la carrière et englobant le terrain.
Etude d'impact de l'extension de la carrière disponible sur demande (fichier lourd!).
Extrait du PLU avec implantation de la plateforme.
Cerfa 13632*7 demande d'autorisation de défrichement.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Foncine le Haut

le

28/12/2021

Signature

SARL JTA
12 Vers les Chalets
39460 FONCINE LE HAUT
~~Tel : 03.77.04.18.93 / 03.63.86.93.69~~
Mail : jta.chezvalentin@wanadoo.fr
N° Siret : 449 826 692 00013